

Assemblée générale – 08 février 2024 – 18h30

Lieu : Villa Marignac, 28 avenue Eugène-Lance, 1212 Grand-Lancy

Procès-verbal

Présents : Bastien Rae (Rock d'Arare), Nicolas Clémence et Tim Janin (Plein-les-Watts), Julien Montefusco (Chouette nature), Nicolas Frei (Esprit Festif), Alex Raval et Deborah Magat (Carambole), Caroline Rudaz et Joachim Finkel (Garden party), Pahaël Tuti et Nora Masnaghetti (Piz Palü Festival), Gaëtan Pellarin (Isteria), Christophe Axd et David Rochat (Recluses Fest), Jonathan Haran, Raph Maillard, Jennifer Reuteler et Heidi Hopeametsa (Pachamama), Michel Henry et Patrick Mertz (Mai au parc), Matthias Gollarza et Jeff Bucher (Zooloo), Thibault Maire (Gena festival)

Excusés : Pregny Alp, Festiverbant, Couleur Café, Métissages, Chapel festival, Ajafest, Crabcore, Rock'n'truck

1.- Accueil, bienvenue

2.- Approbation de l'ordre du jour

vote

Mme Gattiker (OCCS) est excusée, et viendra lors d'une prochaine séance. Le point 4 est reporté.

Le Président propose de traiter le point « bilan comptable » en premier car le Trésorier doit partir à 19h. Le point concernant la « gestion des locations » et le point sur les « cotisations 2024 » seront traités avant le budget prévisionnel 2024.

- Avec ces modifications, l'ordre du jour est approuvé.

3.- Rapport d'activités 2023

a) Rapport d'activités 2023

vote

Le Président présente le rapport d'activités, annexé au PV.

Il est précisé que la Ville de Genève est d'accord d'organiser une rencontre entre la FGCM et la FFGe, concernant la suite des travaux et l'application de la grille tarifaire pour la culture genevoise.

- Le rapport d'activités 2023 est approuvé à l'unanimité.

4.- 19h00 - Présentation de la LPCCA par l'OCCS

information

- Reporté à la prochaine Assemblée générale.

4.- Comptes 2023 et budget prévisionnel 2024

a) Bilan comptable 2023

vote

Le Trésorier présente le bilan et les comptes pertes et profits 2023.
La FFGe a une santé financière saine et stable.

Lecture est faite du rapport des vérificateurs aux comptes.

- Le bilan, les comptes pertes et profits 2023 sont approuvés à l'unanimité.

b) Gestion des locations (investissements, prix 2024)

vote

Le Président rappelle l'importance de ramener le matériel en état et propre : c'est notre matériel, il faut en prendre soin et simplifier la vie de la personne qui a la charge de gérer ces entrées et sorties pour la FFGe. Merci à Pascal Frieder d'avoir pris ce rôle important.

Une discussion s'engage sur les investissements et l'amortissement du matériel. Actuellement le matériel est entièrement amorti (il a été comptabilisé comme dépense sur 2023), et le budget est stable. Le matériel est de bonne qualité et devrait durer des années s'il est bien entretenu, mais il finira inévitablement par s'user. Il faut donc penser à mettre des fonds de côté pour le renouveler à terme, mais aussi le compléter avec d'autres matériels qui pourraient être utiles aux festivals à l'avenir.

Le Comité fait la proposition d'augmenter les tarifs de location du matériel (actuellement 2% de la valeur à neuf) à 4% ou 5 %, pour permettre de financer ces achats complémentaires ou futurs.

Certains festivals relèvent qu'ils ont déjà fait leurs budgets prévisionnels avec le tarif actuel. Ils admettent le principe mais souhaiteraient un échelonnement, par exemple à 3% cette année, et que les tarifs futurs soient votés à l'AG de l'automne.

D'autres solutions tarifaires sont proposées, par exemple de comparer le tarif de location par matériel au prix du marché. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au comité pour un groupe de réflexion sur le sujet en 2024, en vue d'établir des tarifs pour 2025 à l'AG de novembre.

Pour cette année, le comité a prévu notamment la proposition d'acheter des flycases pour les projecteurs et les tableaux électriques. Jeff rappelle qu'il a déjà la

somme prévue depuis l'an passé et fera don d'autres flycases. Il n'y a donc pas besoin d'investir cette année dans ce matériel.

Autre matériel évoqué, des machines à cartes ou systèmes cashless seraient intéressants. Certains festivals ont déjà investi dans ces systèmes. Il est rappelé que les festivals peuvent se solliciter (par email ou What's app) pour demander du prêt ou location de matériel que certains possèdent déjà.

Aucun matériel ne sera acheté par le Comité sans l'approbation de l'AG dans tous les cas.

Les propositions de tarifs pour 2024 sont donc : soit de rester à 2% de la valeur à neuf du matériel, ou d'augmenter à 3%, 4% ou 5%.

13 festivals présents avec droit de vote (1 voix par festival).

Les votes sont les suivants :

- 2 % : 0 pour
- 3 % : 10 pour
- 4 % : 2 pour
- 5 % : 1 pour

➤ Les tarifs pour 2024 sont donc de 3% de la valeur à neuf du matériel. L

La liste du matériel sera fournie avec **le fichier de réservation, à remplir pour le 31 mars dernier délai.**

Autorisation locations externes

Nous avons eu 1-2 demandes pour des locations par des tiers. Il est proposé de permettre au comité d'accepter ces locations au prix du marché (soit 10% de la valeur à neuf), tant que cela reste gérable, et que la priorité soit donnée aux membres de la FFGe jusqu'à la date de réservation fin mars.

Le Comité propose à l'AG de donner un accord de principe, sous réserve du OK de Pascal Frieder. Il faudra faire un contrat de location (assurance, perte, casse, nettoyage, annulation...). Si trop de demandes ou de problèmes, il est possible d'arrêter en tout temps ce service.

➤ Votes : 9 pour, 3 contre, 1 abstention

Concernant les badges, pour les nouveaux festivals qui n'en auraient pas, il est possible d'en demander au Comité. 1 badge est donné à la Garden party.

Nicolas propose de créer une vidéo tuto pour accès au local (adresse, accès, code porte, utilisation du badge, etc.).

c) Fixation des cotisations 2024

vote

Le Comité propose un nouveau système de fixation des cotisations. La base de 300 chf est conservée, et il est ensuite proposé une augmentation de 100 chf par tranche de 100'000 chf de budget de chaque festival. Cela permet aux "grands" festivals de participer à la FFGe en fonction de leurs moyens, et de ne pas alourdir les cotisations des "petits".

Un autre système est discuté, qui pourrait être de garder la base de 300 chf aussi, mais ensuite de le faire au prorata du budget (1/1000è pour chaque festival). Celui système n'a pas été chiffré, il ne pourra pas être tout de suite mis au budget prévisionnel 2024 voté ce soir : un groupe de travail pourra être créé pour y réfléchir s'il y a des personnes motivées.

- Vote : 10 oui, 2 contre. Le nouveau système de cotisation proposé par le Comité est accepté.

d) Budget prévisionnel 2024

vote

Le budget prévisionnel est présenté par le Secrétaire, qui remplace le Trésorier.

Le budget intègre les changements discutés sur les tarifs de location (voir point b), soit l'adaptation du prix location à 3% et les locations externes. Il tient compte également du nouveau système de cotisations (voir point c). Il propose enfin de déposer une demande de subvention à la Commune où la FFGe à son siège social, pour un montant de 5'000 chf.

Ces nouveaux revenus portent les produits à 21'982,55 chf, soit une augmentation de 10'700 chf.

Pour les charges, après différentes propositions et discussion, l'AG se met d'accord sur les nouvelles dépenses suivantes :

- 500 chf pour les réparations et entretien du matériel
- 3'000 chf pour l'organisation du repas de la FFGe
- 5'000 chf pour du matériel. Le choix entre l'achat de matériel ou conserver ce montant en réserve pour des achats dans les années futures est remis à une prochaine AG.
- 5'000 chf pour de la communication (engagement d'un community manager pour développer le site internet et réseaux sociaux, OU campagne publicitaire TPG). Le choix de cette dépense est laissée au Comité.

- Le budget prévisionnel est accepté par acclamation.

e) Suppression du fonds de secours vote

Pour rappel, il existe le principe d'un "fond de secours", composé d'une part de 100 chf par membre pris sur la cotisation. Or, ce fonds n'a jamais été utilisé, et les critères d'octroi jamais définis. De plus, malgré 10 ans d'existence, les montants du fonds semblent trop faibles pour aider suffisamment n'importe quel événement.

- A l'unanimité, l'AG décide la suppression du fonds de secours, qui est versé dans la trésorerie générale de la Fédération.

5.- Elections 2024

a) Comité vote

Se représentent :

Bastien Rae, Président (Rock d'Arare)

Thibault Maire, Secrétaire (Gena)

Julien Montefusco, Trésorier (Chouette nature)

Nico Frei, membre (Esprit festif)

Alexandre Hayoz n'est pas présent, et n'a pas indiqué s'il souhaitait se représenter
Nicolas Clémence : après 10 années passées au Comité, il ne se représente pas.

Pas d'autres candidatures sont annoncées.

- Le comité 2024 est élu par acclamation

b) Vérificateurs aux comptes vote

- Jennifer Reuteler et Jeff Bucher sont élu-es vérificateurs/trice aux comptes par acclamation

6.- Perspectives 2024

a) Emission radio "Le Grand Chelem de la FFGe" information

Pour la nouvelle saison, le format d'émission sera plus court, et les sessions organisées plus en amont. La Radio recherche des animateurs, sont intéressés Michel et Laurent. Quid des festivals ayant lieu en même temps ?

Comme cette année, la Radio va essayer de jongler et les présenter une semaine avant. Pas de diffusion en direct et pas possibilité d'enregistrer deux émissions en même temps (matériel).

7.- Communication

a) Feuille d'information excel (chiffres clés) information

Il reste quelques festivals dont on n'a pas de nouvelles : remplir le fichier dès que possible.

Demander l'accès au drive pour ceux qui ne l'ont pas.

b) Communication : refonte du flyer calendrier discussion

Les festivals membres ont jusqu'au 31 mars pour renvoyer les informations : nom du festival, dates, lieu, style

Le flyer sera envoyé pour relecture autour du 3 avril. Merci de valider rapidement les styles et lieux (1 semaine de délai). Le flyer sera imprimé le 10 avril, et distribué lors de l'AG d'avril.

Il n'y aura pas de colonnes Morris, car les délais étaient trop serrés, et il est difficile de ne diffuser que sur une période courte, qui desservirait certains festivals.

8.- Divers

a) Tour de table des membres : propositions discussion

- 1) Quid de l'avenir de Couleur Café et Métissages ?
Métissages a 1'200 chf de cotisations en retard depuis 4 ans, Victor est désormais seul au comité et vit hors de Genève.
Couleur Café, Gino a démissionné, ils ont payé leurs cotisations jusqu'à 2023, William Makosso s'est excusé pour ce soir. Mais il y a aussi la question à se poser suite aux articles de presse sur leur gestion et leur image.
- 2) Des festivals ont déjà investi dans du matériel qui pourrait servir à d'autres. Est-ce qu'au travers de la FFGe il est possible d'organiser le prêt ou la location ? La solution la plus simple est de demander sur le groupe what's app, libre à chaque festival de prêter ou louer son matériel.
Voir possibilité pour mutualiser certaines locations, par exemple les entreprises qui proposent des systèmes de cashless. Un groupe de travail pourrait être créé.
- 3) Une AG extraordinaire sera organisée en avril pour modification statutaire. Nous essayerons d'y recevoir aussi Isabelle Gattiker de l'OCCS.
- 4) Organisation d'un repas avec tous les comités : oui, à l'automne, aula du Sapay

Le Président lève l'AG à 22h00